

3/7/00

Proposition de résolution d'urgence présentée selon l'article 50 du Règlement

Sur le Western China Poverty Reduction Project and the future of Tibet

déposée par Th Mann , Bowis .  
au nom du groupe PPE-DE

Th Mann  
(Bowis)  
B5-621/00

Le Parlement européen :

- vu ses précédentes résolutions sur le Tibet
  - vu la résolution adoptée le 23 août 1991 par la Sous-commission des Nations Unies pour la prévention des discriminations et la protection des droits des minorités;
  - whereas on 7 July the World Bank will take a final decision on its support for the Western China Poverty Reduction Project
- A. rappelant que le Tibet fut envahi et occupé en 1949-1950 par les forces armées chinoises
  - B. rappelant que si l'"Accord en 17 points" signé à Pékin sous la contrainte par les autorités tibétaines sanctionnait l'annexion du Tibet à la République Populaire, il garantissait également la pleine autonomie du Tibet et, en particulier, la pérennité de son système politique et le plein respect de la liberté religieuse;
  - C. rappelant la révolte de Lhasa contre l'occupation du régime de Pékin du 10 mars 1959 qui provoqua la mort et l'emprisonnement de milliers de Tibétains ainsi que l'exil du Dalaï Lama et de dizaines de milliers d'autres Tibétains;
  - D. rappelant l'institution en 1965 de la Région Autonome du Tibet (TAR) par les autorités de Pékin;
  - E. rappelant les tentatives réitérées de relancer le dialogue avec les autorités de Pékin faites par le Dalaï Lama au travers notamment du "Plan en 5 points" présenté devant le Congrès américain en 1987 et de la "proposition de Strasbourg" présentée devant le Parlement européen en 1988;
  - F. rappelant l'attribution en 1989 du Prix Nobel de la Paix au Dalaï Lama;
  - G. rappelant la transformation en 1992 du Tibet en 'Zone Economique Spéciale' et le transfert Tibétains en minorité, dans leur propre pays;
  - H. whereas the proposed Westwern China Poverty Reduction Project may lead to the relocation of ethnic Chinese into the Tibetan areas and may violate the World Bank's own policies regarding indigenoues peoples, involonmtary resettlement, and the environment
1. demande aux gouvernements des Etats membres d'oeuvrer en sorte que le Gouvernement du PRC et le Dalai Lama se mettent d'accord sur un nouveau statut du Tibet qui garantisse une pleine autonomie des Tibétains dans tous les secteurs de la vie politique, économique, sociale et culturelle, avec les seules exceptions de la politique de défense et de la politique étrangère;
  2. Urges the World Bank to publish the Inspection Panel report and Recommendation on the WCPRP before the vote of the World Bank Board

3. demande à sa Présidente de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, aux parlements des Etats membres, aux gouvernements et aux parlements des pays candidats, au Président et au Premier ministre de la République Popolaire de Chine et au Dalaï Lama

AH29VI00/26.13- rect.

292.982